Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distinctions pour des vins de deux domaines vitivinicoles de l'Etat de Vaud

Dans le cadre de la "Sélection des Vins Vaudois 2008", qui s'est tenue fin mai, trois vins des Domaines cantonaux vitivinicoles ont été primés: le Chasselas AOC "Réserve Blanche" et le Pinot noir AOC "Vieille Vigne", tous deux issus du Domaine de Marcelin et de millésime 2005, ainsi que le Chasselas AOC 2007 des Hospices cantonaux de Villeneuve ont été distingués à l'issue de ce concours exigeant.

Avec la certification et le haut patronage de l'Union suisse des oenologues, la "Sélection des Vins Vaudois" est un concours de dégustation réputé sévère, organisé en mai par General Wine Services SA sous l'égide de l'Office des vins vaudois. Il a retenu cette année trois crus produits par les Domaines cantonaux.

Le Chasselas "Réserve Blanche" est issu d'une très vieille vigne. Vinifié en barriques de chêne pour une durée de onze mois, il a particulièrement impressionné le jury par l'intensité et la brillance de la robe, sa franchise et son intensité aromatique.

Le Pinot noir "Vieille Vigne" est issu de ceps âgés de 23 à 29 ans, dont les raisins sont aussi élaborés pendant onze mois en barriques de chêne neuves provenant des forêts de Romandie. Sa limpidité, sa netteté, son ampleur et son harmonie ont été particulièrement relevées.

Le Chasselas de Villeneuve, logé en grands vases de chêne et vinifié selon la méthode traditionnelle, s'est fait remarquer par son éclat, sa droiture, son ampleur et son équilibre.

Par ailleurs, l'Office de la marque de qualité "Terravin" a décerné en avril ses Lauriers d'Or à des cuvées de Chasselas AOC 2007 issues des Domaines des Hospices cantonaux d'Aigle et de Villeneuve.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2008

DEC, Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, 021 557 92 65 dominique-e.favre@vd.ch